

Appel de candidatures pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Ville de Prévost est à la recherche de deux (2) citoyens(nes) intéressés(es) à intégrer le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Toute personne ayant des connaissances générales et un intérêt pour l'urbanisme et qui aimerait collaborer à l'avancement des projets municipaux peut postuler.

Le CCU est composé de citoyens nommés par le conseil municipal et d'élus. Il est guidé par le Service de l'urbanisme et du développement économique.

Le mandat du CCU consiste à étudier diverses demandes telles que des dérogations mineures, des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), des modifications réglementaires et d'autres demandes en lien avec l'aménagement du territoire. Le CCU formule des recommandations au conseil municipal pour toute demande dont il assure un traitement.

Les rencontres se tiennent, à huis clos, généralement le 3^e mardi de chaque mois, à 19 h, à la salle de conférence du 2945, boulevard du Curé-Labelle. Selon les besoins, occasionnellement une 2^e rencontre peut être tenue mensuellement. Le mandat est d'une durée de deux (2) ans, susceptible d'être renouvelé par le conseil municipal.

Le comité demeure consultatif est non décisionnel. Néanmoins, il joue un rôle important dans le cadre de la planification et de l'aménagement du territoire municipal.

Critères de sélection :

- Être résident permanent sur le territoire de la Ville de Prévost;
- Être disponible en soirée, une fois par mois;
- Vouloir participer aux réunions;
- Avoir un intérêt, une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement, de l'architecture, de la construction, du droit, du design, de l'aménagement paysager ou du patrimoine constitue un atout.

Aptitudes et habiletés recherchées :

- Bonne capacité de jugement et d'analyse;
- Sens de la collaboration et esprit d'équipe;
- Intégrité et discrétion.

Toutes les personnes intéressées doivent déposer leur candidature accompagnée d'une lettre de motivation à l'attention de madame Danielle Cyr, directrice du Service de l'urbanisme et du développement économique, avant le 10 décembre 2021 à urbanisme@ville.prevast.qc.ca ou par la poste au 2945, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec), J0R 1T0